

Contribution à une meilleure connaissance des Chiroptères de l'Ile de La Réunion



Gérard ISSARTEL
décembre 2004

SOMMAIRE

1. Introduction	2
2. Calendrier et méthodes	2
3. Liste faunique	3
4. Résultats	4
5. Conclusion et perspectives	13
6. Bibliographie	14

1. Introduction

Cette contribution à une meilleure connaissance des Chiroptères de La Réunion est le résultat d'une mission demandée et financée par la Direction Régionale de l'Environnement (D.I.R.EN.) de La Réunion. Elle a été réalisée au titre de la Société Française pour l'Etude et la Protection des Mammifères (S.F.E.P.M.).

Parmi les mammifères qui peuplent l'île, seuls les Chiroptères sont autochtones. Les connaissances relatives à ces animaux restent encore peu nombreuses, ponctuelles et disparates. L'une des dernières synthèses est celle de Moutou (1982). Sur les 6 espèces

mentionnées, les 2 Mégachiroptères ont disparu (*Pteropus niger* et *Pteropus subniger*). Le Scotophile de Bourbon (*Scotophilus borbonicus*) n'a pas été revu depuis 1902 (Mac Auliffe, 1902). Enfin, la présence de la Chauve-souris blanche de Bory, dont l'unique mention est le fait de Bory de Saint-Vincent en décembre 1801 (Bory, 1804), reste un grand mystère. Il se pourrait qu'il s'agisse de l'une des trois autres espèces insectivores. Elle est citée des palmes de lataniers dans les bas mais aucun exemplaire n'a été capturé.

L'objectif essentiel de notre mission était donc de préciser la répartition des 2 espèces dont la présence est avérée (*Mormopterus acetabulosus* et *Taphozous mauritanus*) et, le cas échéant, d'obtenir des informations sur *Scotophilus borbonicus* dont il n'est pas exclu que quelques spécimens survivent encore dans les forêts de l'intérieur.

2. Calendrier et méthodes

Nos recherches sur le terrain se sont déroulées entre le 20 avril et le 04 mai 2004.

Les prospections diurnes ont donné lieu à :

- la visite de divers gîtes connus ou potentiels ;
- le cas échéant à la détermination des espèces présentes et à une évaluation des effectifs ;
- la recherche de sites propices aux prospections nocturnes.

Les prospections nocturnes ont donné lieu à la recherche des Chiroptères en activité de chasse avec l'utilisation exclusive d'un détecteur d'ultrasons de marque Pettersson, modèle D980. Cette technique permet, grâce à l'utilisation d'un matériel performant, de détecter et d'enregistrer les émissions ultrasonores des Chiroptères en vol. En fonction de diverses caractéristiques des cris (analyse auditive et informatique) l'identification précise de l'espèce peut alors être opérée.

3. Liste faunique

Contrairement aux deux autres îles situées à proximité et constituant les Mascareignes (Rodrigues et Maurice), La Réunion n'a fait l'objet d'inventaires naturalistes assez fins que tardivement (2^{ème} moitié du XX^{ème} siècle). A cette époque, bon nombre d'espèces avaient déjà disparu, et notamment les 2 Mégachiroptères. Le tableau 1 ci-dessous présente l'ensemble des espèces citées pour l'île de La Réunion.

Tableau 1 : Les espèces de Chiroptères citées pour l'île de La Réunion avec leur statut biologique et de protection.

Espèces	Statut biologique	Statut de protection*
Roussette noire <i>Pteropus niger</i> (Kerr, 1792)	Disparue de La Réunion	Protégée
Roussette collet rouge <i>Pteropus subniger</i> (Kerr, 1792)	Eteinte	/
Chauve-souris blanche de Bory (aucune description scientifique) ?	Eteinte ?	/

Petit molosse <i>Mormopterus acetabulosus</i> (Hermann, 1804)	Commun	Protégé
Scotophile de Bourbon <i>Scotophilus borbonicus</i> (Geoffroy-Saint-Hilaire, 1806)	Eteint ?	/
Taphien de Maurice <i>Taphozous mauritanus</i> (Geoffroy-Saint-Hilaire, 1813)	Commun	Protégé

* arrêté ministériel du 17 février 1989

4. Résultats

Au total, la présence de Chiroptères a été notée dans 13 gîtes (2 grottes, 2 falaises, 3 arbres et 5 bâtiments) alors que 7 gîtes de type cavernicole (5 grottes, 1 tunnel de lave et 1 double tunnel artificiel pour le passage d'un canal) n'ont révélé aucune présence ni trace d'occupation lors de notre visite.

Les prospections nocturnes au détecteur d'ultrasons ont été réalisées au cours de 12 nuits.

Ainsi, sur les 23 communes de La Réunion, 14 ont été prospectées à un titre quelconque et 12 ont permis d'y noter la présence de Chiroptères.

Les informations recueillies lors de notre mission ne concernent que les 2 seules espèces *Mormopterus acetabulosus* et *Taphozous mauritanus* pour lesquelles les résultats sont détaillés ci-après.



Entrée de la Grotte de la Ravine des 3 Bassins (gîte de *Mormopterus acetabulosus*)

Mormopterus acetabulosus (Hermann, 1804)

(Petit molosse, Petite chauve-souris du Port-Louis,
Tadaride à lèvres ridées)

Description : pelage brun à brun foncé sur l'ensemble du corps. Patagium noir. Oreilles pointues, ne se touchant pas, avec le bord intérieur nettement orienté vers l'avant. Il n'y a pas de tragus mais un antitragus court et indistinct. La longueur de l'avant-bras est comprise entre 37 et 41,2 mm (Peterson *et al.*, 1995). La queue est longue, environ égale à la longueur tête-corps, et dépasse pour moitié de l'uropatagium. Les individus dégagent une odeur très forte.



Répartition : commun à La Réunion, le Petit molosse serait endémique des Mascareignes (Peterson *et al.*, 1995). Son statut reste à préciser d'autant que la systématique des Molossidés n'est pas encore clairement établie à ce jour.

Biologie : on connaît peu de choses sur la biologie générale de cette espèce. Les naissances semblent avoir lieu principalement en janvier dans des colonies généralement composées de quelques dizaines d'individus. Le Petit molosse s'installe volontiers dans les habitations, mais il occupe également les cavités naturelles et les diverses failles et fissures disponibles dans les

falaises. On le trouve sur la côte comme à l'intérieur des terres jusqu'à 1800 mètres d'altitude (Probst, 2002).

Citations antérieures : Maillard (1863) mentionne l'espèce principalement sur le littoral et la donne très abondante. Cheke (1975) la cite, sans autre précision, présente sur le littoral, à St-Denis, Bois-Rouge, St-Leu, Cilaos, Plaine des Maques (= Makes), Plaine des Chicots, Rivière des Remparts. Moutou (1982) la donne comme très fréquente. Il signale notamment une colonie de 300 individus détruite en février 1979 à Etang-Salé-les-Bains (commune des Avirons), 1 individu mâle découvert mort au pied d'une falaise à Saint-Gilles (commune de Saint-Paul) en juillet 1980. Ses visites à la grotte de la Ravine des 3 Bassins (commune des Trois-Bassins), permettent de constater une mortalité considérable en février 1980 (des centaines de cadavres un mois après le passage du cyclone "Hyacinthe" et quelques survivants dans la grotte) et une réoccupation du site dès janvier 1981 (plusieurs centaines d'individus dont des jeunes). Peterson *et al.* (1995) mentionnent, sans autre précision, sa présence sur l'île et l'examen d'une vingtaine d'individus en provenance de La Réunion et détenus en collection dans divers musées du monde. Probst (2002) donne l'espèce comme commune. Les gardes de la Brigade de la Nature de l'Océan Indien (B.N.O.I.) sont régulièrement contactés pour des problèmes de cohabitation dans le bâti. Dans le cadre de leur mission, ils ont également effectué diverses prospections sur l'île avec des observations et des écoutes au détecteur d'ultrasons. Au cours de ces 2 dernières années (*comm. pers.*) ils ont ainsi noté la présence de l'espèce sur les communes de Saint-Denis, Saint-Benoît, Saint-Paul, Salazie, Bras-Panon, Saint-André et Saint-Joseph.

Données recueillies lors de la mission 2004 : *Mormopterus acetabulosus* a été contacté au détecteur d'ultrasons sur 27 points d'écoute concernant 12 communes (Cf. tableau ci-après). Les altitudes varient du niveau de la mer jusqu'à 2200 mètres au Maïdo (commune de Saint-Paul).

Tableau 2 : Localisations et altitudes des contacts obtenus au détecteur d'ultrasons avec *Mormopterus acetabulosus*

Lieu-dit	Commune	Altitude
Cascade du Chien / Bras des Lianes	Bras-Panon	620
Petit Trou	Bras-Panon	250
Les 3 Bras	Cilaos	450
Palmiste Rouge	Cilaos	970
Peter Both	Cilaos	900
Tunnel de Gueule Rouge	Cilaos	1080
Les Remparts	La Plaine-des-Palmistes	1070
La Nouvelle	La Possession	1440
Plateau de la Sale / Sentier Scout	La Possession	1539
Montvert	Les Trois-Bassins	950
Radier Petit Bras de Grande Ravine	Les Trois-Bassins	1410
Route Forestière des Tamarins Nord (Pare-Feu Monvert)	Les Trois-Bassins	1742
Grotte de la Ravine des 3 Bassins	Les Trois-Bassins	30
Stade à Bras Fusil	Saint-Benoît	21
Stade de l'Est	Saint-Denis	30
Fond de Sonje	Saint-Joseph	807
Roche Plate	Saint-Joseph	734
le Bout de l'Etang (stade)	Saint-Paul	3
Le Maïdo	Saint-Paul	2200
Route Forestière des Tamarins Nord (1)	Saint-Paul	1700
la Maison Martin et aval	Sainte-Marie	1000/1100
Passerelle Ravine Mère Canal	Sainte-Marie	1210

Cascade Niagara	Sainte-Suzanne	5
la Forêt Dugain	Sainte-Suzanne	640
Les Hauts de la Perrière	Sainte-Suzanne	775
Maingard	Sainte-Suzanne	4
Radier de Ravine Creuse et aval	Sainte-Suzanne	500/650

Nombre de gîtes connus : nous disposons d'informations plus ou moins documentées sur la présence de l'espèce dans 16 gîtes (Cf. tableau ci-après). Cependant, de façon concomitante ou peu après leurs découvertes, certains ont fait l'objet de mesures pour éviter que les individus continuent d'occuper les lieux. La grotte de la Ravine 3 Bassins mentionnée par Moutou (1982) abritait, selon notre estimation du 21 avril 2004, une population de 20 à 25000 individus. Il s'agit là du gîte le plus important connu à ce jour.

Effectifs dénombrés dans les gîtes connus : Cf. tableau ci-après.

Statut de conservation d'après l'UICN (Hutson *et al.*, 2001) : Vulnérable, fragmentation importante de la population.

Menaces sur l'île de La Réunion : il est difficile d'évaluer les menaces pesant sur l'espèce tant les connaissances sont minimes. On retiendra que *Mormopterus acetabulosus* est omniprésent sur l'ensemble du département mais que, au final, peu de gîtes naturels sont connus. Les destructions volontaires ça et là pourraient être limitées par une campagne d'information et de sensibilisation du public.

Commentaires : malgré une population qui semble importante et une large répartition sur l'ensemble de l'île, *Mormopterus acetabulosus* mérite une attention particulière du seul fait de son statut d'espèce endémique des Mascareignes. Des recherches complémentaires devraient être entreprises afin de préciser sa biologie.

Tableau 3 : Gîtes connus (n = 16) et effectifs de *Mormopterus acetabulosus*.

Lieu-dit	Commune	Type du gîte	Effectif maximum observé
Cascade Niagara *	Sainte-Suzanne	Falaise	≥ 100
Falaise Grotte des Premiers Français *	Saint-Paul	Falaise	≥ 1
Grotte de Bassin Malheur *	Saint-Paul	Grotte	1
Grotte de la Ravine 3 Bassins *	Les Trois-Bassins	Grotte	≥ 20000
Aéroport Gilos – Rolland Garros *	Sainte-Marie	Bâtiment	Inconnu
Coopérative de la Vanille *	Bras-Panon	Bâtiment	≥ 10
Ecole Narassaguin	Bras-Panon	Bâtiment	≥ 50
Ecole Allard	Saint-André	Bâtiment	≥ 20
Etang Salé les Bains	Les Aviron	Bâtiment	≥ 300
Gîte à Hell Bourg	Salazie	Bâtiment	≥ 300
Immeuble à Bras Fusil	Saint-Benoît	Bâtiment	Inconnu
Immeuble à Moufia	Saint-Denis	Bâtiment	Inconnu
L.E.P. *	Saint-Benoît	Bâtiment	≥ 10
Lycée hôtelier Plateau Caillou	Saint-Paul	Bâtiment	Inconnu
Musée de Villèle	Saint-Paul	Bâtiment	≥ 100
Maison lotissement «Le Chatelin» *	Sainte-Suzanne	Bâtiment	3

* : gîtes occupés lors de la mission

Description sommaire des émissions acoustiques connues : *Mormopterus acetabulosus* émet des signaux en utilisant 2 types de structure. La première est en quasi-fréquence

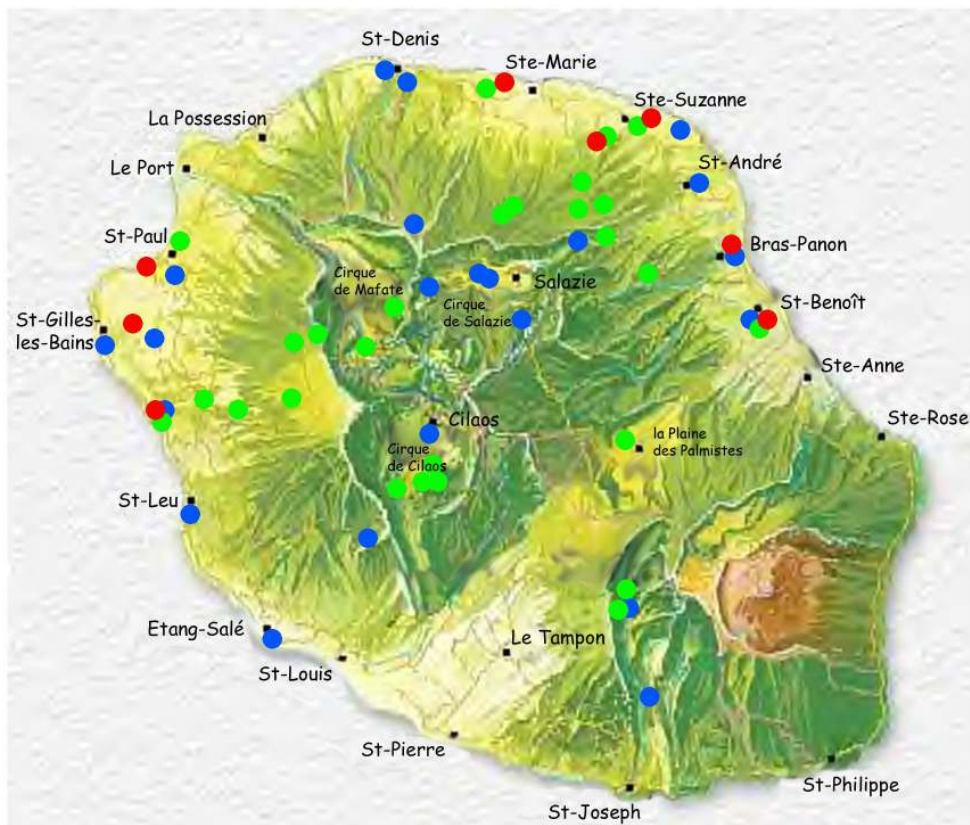
constante et la seconde en fréquence modulée aplanie. Cette dernière apparaît vers 40kHz et devient exclusive au-dessus de 46 kHz.

En quasi-fréquence constante, le maximum d'énergie se retrouve dans une fourchette comprise entre 27 et 46 kHz.

En fréquence modulée aplanie, le maximum d'énergie se retrouve dans une fourchette comprise entre 40 et 56 kHz.

Une amplitude fréquentielle aussi importante (30 kHz) est inconnue chez les Chiroptères européens et mériterait de plus amples recherches. Malgré cette extrême variabilité des émissions, la discrimination d'avec *Taphozous mauritanus* reste toujours possible (Cf. ci-après).

Mormopterus acetabulosus



Légende

- Gîtes occupés lors de la mission
- Données d'écoute au détecteur d'ultrasons
- Données issues de la bibliographie et de communications orales

Carte 1 : Localisations des données de *Mormopterus acetabulosus*.

Taphozous mauritanus Geoffroy-Saint-Hilaire, 1813

(Taphien de Maurice, Chauve-souris à ventre blanc, Chauve-souris des tombeaux)

Description : pelage du dos et poitrine grisâtre, ventre blanc, ailes transparentes. Les yeux sont relativement grands. Les oreilles sont nettement séparées, arrondies avec un tragus court en forme de champignon. La longueur de l'avant-bras est comprise entre 58 et 64 mm (Peterson *et al.*, 1995).



Répartition : le Taphien de Maurice est assez largement répandu puisque, outre La Réunion, l'espèce est mentionnée à Maurice, Madagascar, Assomption, Aldabra, en Afrique continentale depuis la province du Cap, à travers toutes les régions de savane, vers le nord, jusqu'au Sahara (Peterson *et al.*, 1995).

Biologie : à La Réunion, *Taphozous mauritanus* est donné pour se rencontrer principalement depuis le littoral jusqu'à 300 mètres d'altitude (Moutou, 1982 ; Probst, 2002). Nous le mentionnons, en chasse, jusqu'à 1720 mètres. Il gîte très fréquemment dans les arbres (le long des troncs), parfois sur les murs des habitations, toujours à découvert. Sur son support, le Taphien se déplace aisément et semble vouloir fuir le regard de l'observateur en se plaçant rapidement à couvert et notamment en tournant autour du tronc. Ses effectifs semblent fluctuer au cours de l'année, avec une forte population très active en septembre-octobre, et des effectifs plutôt faibles entre janvier et avril (Moutou, 1982). Il n'existe pour le moment aucune explication à ces observations (phénomène migratoire lié à la reproduction, estivation ou comportement alimentaire ?).

Citations antérieures : les citations les plus anciennes semblent être celles de Bory de Saint-Vincent (1804 *in* Moutou, 1982) qui mentionne l'observation de l'espèce au débouché de la rivière des Remparts à St-Joseph ainsi qu'à St-Paul. Maillard (1863) dit qu'elle se trouve spécialement sur le littoral surtout dans la partie sous le vent. Il la donne peu abondante. Cheke (1975) la mentionne sur le littoral à St-Denis et St-Gilles. Moutou (1982) la cite commune et donne les mensurations d'une femelle capturée par un chat en juillet 1979 à Saint-Denis. Moutou (1986) estime que son statut semble satisfaisant malgré des variations saisonnières d'effectifs encore inexpliquées. Probst (2002) la considère comme répandue. En 2002 et 2003, les gardes de la B.N.O.I. (*comm. pers.*) ont observé ou contacté au détecteur d'ultrasons quelques individus sur les communes de Salazie, de Sainte Suzanne (notamment sous un pont) et de Saint-Paul (dont 1 gîte contre le mur d'une habitation).

Données recueillies lors de la mission 2004 : globalement les contacts et observations ont été peu nombreux. Outre les données des observations au gîte décrites ci-après, les prospections au détecteur d'ultrasons ont permis d'obtenir des contacts avec l'espèce sur 10 points d'écoute concernant 5 communes. Sur les 10 contacts, 7 ont eu lieu au-dessus de 650 mètres d'altitude et le plus haut obtenu à 1720 mètres sur la route forestière des Tamarins nord (commune de Saint-Leu). Ces données sont particulièrement intéressantes puisqu'elles démontrent que *Taphozous mauritanus* peut, sans problème, exploiter des territoires de chasse en altitude.

Tableau 4 : Localisations et altitudes des contacts obtenus au détecteur d'ultrasons avec *Taphozous mauritanus*

Lieu-dit	Commune	Altitude
Plateau de la Sale / Sentier Scout	La Possession	1539
Stade Cité J. Duclos	La Possession	15
Montvert	Les Trois-Bassins	950
Radier Petit Bras de Grande Ravine	Les Trois-Bassins	1410
Bassin Route Forestière de Timour	Saint-Leu	1530
Croisée Routes Forestières des Tamarins Nord et Timour	Saint-Leu	1720
le Bout de l'Etang (stade)	Saint-Paul	3
Plage de l'Ermitage les Bains (vol)	Saint-Paul	5
Route Forestière des Tamarins Nord (1)	Saint-Paul	1700
Radier de Ravine Creuse et aval	Sainte-Suzanne	500/650

Nombre de gîtes connus : il est difficile de vraiment parler d'un nombre de gîtes connus pour cette espèce. Comme nous l'avons déjà mentionné, *Taphozous mauritanus* s'installe volontiers le long d'un tronc d'arbre pour son repos diurne. De nombreux individus peuvent alors se tenir isolés, chacun sur leur tronc d'arbre, mais toutefois en un même lieu comme nous l'avons observé sur les Filaos (*Casuarina equisetifolia*) de la plage de l'Ermitage les Bains.

A ce jour, nous pouvons mentionner au moins 5 sites d'observation diurne, avec un maximum de 12 individus pour l'un d'entre eux (Cf. tableau ci-après).

Effectifs dénombrés dans les gîtes connus : Cf. tableau ci-après.

Statut de conservation d'après l'UICN (Hutson *et al.*, 2001) : *Taphozous mauritanus* n'est pas mentionné.

Menaces sur l'île de La Réunion : les menaces qui pèsent sur l'espèce ne peuvent être évaluées à ce jour. Le Taphien de Maurice est considéré commun sur toutes les îles Mascariques (sauf Rodrigues), mais son statut sur l'île de la Réunion reste à préciser.

Commentaires : on ne dispose d'aucune évaluation des populations et les variations saisonnières du nombre d'individus observés sur l'île de La Réunion mériteraient évidemment une recherche approfondie.

Tableau 5 : Gîtes connus (n = 5) et effectifs de *Taphozous mauritanus*

Lieu-dit	Commune	Type du gîte	Effectif maximum observé
Pont de Ste-Suzanne	Ste-Suzanne	Pont	12
Le Bout de l'Etang	St-Paul	Habitation	6
Jardin de l'Etat	St-Denis	Arbre (<i>Vitex sp</i>)	2
Plage de St-Leu	St-Leu	Arbre (<i>Casuarina equisetifolia</i>)	1
Plage de l'Ermitage les Bains	St-Paul	Arbre (<i>Casuarina equisetifolia</i>)	5

Description sommaire des émissions acoustiques connues : l'analyse des enregistrements que nous avons effectués permet déjà de dégager quelques caractéristiques des émissions acoustiques de l'espèce.

Taphozous mauritanus émet des cris sur de basses fréquences, de type quasi-fréquence constante mais également quasi-fréquence constante terminée par de la fréquence modulée. Il semble que l'espèce soit capable d'émettre en donnant, indifféremment, le maximum d'énergie sur la fréquence fondamentale (13-15 kHz) ou sur son premier harmonique (26-30 kHz). Cette deuxième option semble la plus utilisée notamment lorsque les individus chassent en groupe. On notera également que dans certaines circonstances, le nombre d'harmoniques présents peut être particulièrement important (jusqu'à 14 relevés dans une séquence de chasse sous les lampadaires d'un stade). La durée des cris est généralement comprise entre 10 et 22 millisecondes.

2 Taphiens sous une avancée de toiture



Taphozous mauritianus



Légende

- Gîtes de l'espèce
- Données d'écoute au détecteur d'ultrasons
- Données issues de la bibliographie et de communications orales

Carte 2 : Localisations des données de *Taphozous mauritianus*

5. Conclusion et perspectives

Ce rapport se veut une contribution à une meilleure connaissance des Chiroptères de l'île de La Réunion. S'il répond à l'objectif premier de la mission à savoir préciser la répartition

spatiale et altitudinale des espèces, les résultats obtenus et la synthèse des données dont nous avons pu avoir connaissance font apparaître de manière évidente que des lacunes importantes restent à combler. Le futur Parc National des Hauts devrait être un outil privilégié en cela.

Avant toutes choses, nous voudrions insister sur le fait que le statut du Scotophile de Bourbon (*Scotophilus borbonicus*) est particulièrement inquiétant : endémique de l'île, cette espèce est considérée sur la liste rouge mondiale de l'UICN parmi les 15 espèces de Microchiroptères en danger critique d'extinction. Elle n'a en outre plus été contactée depuis plus d'un siècle. Les données mentionnant sa présence sur Madagascar semblent de plus en plus douteuses et sont remises en cause par Peterson *et al.* (1995). L'individu mentionné par Hutcheon lors de ses recherches en 1995 (Bennett & Russ, 2001) est aujourd'hui attribué à *Scotophilus robustus* sur la base de ses mensurations.

L'absence de connaissance sur les émissions ultrasonores de *Scotophilus borbonicus* reste un problème qui ne favorise pas, à l'heure actuelle, les recherches de cette espèce par la seule technique de l'écoute au détecteur. On peut toutefois émettre l'hypothèse que la structure de ses émissions est (ou était ?) relativement proche de celle de *Scotophilus robustus* présent à Madagascar. Pour cette dernière espèce, Bennett & Russ (2001) décrivent un signal de type fréquence modulée avec une partie terminale en fréquence constante dont le maximum d'énergie serait autour de 35 kHz. Ceci reste à préciser sachant qu'une telle structure rendrait la discrimination difficile à l'écoute sur le terrain mais pourrait permettre une différenciation à l'analyse informatique, notamment selon la fréquence du maximum d'énergie.

On trouvera ci-dessous déclinées sous différents alinéas (sans ordre de priorité) les pistes pour de futures et nécessaires investigations.

- Compléter la cartographie de la répartition spatiale et altitudinale de chaque espèce et des gîtes recensés (la poursuite de l'inventaire des espèces doit s'envisager sur la base de recherches au cours desquelles la capture au filet et l'usage du détecteur d'ultrasons seraient complémentaires) ;
- approfondir les connaissances sur la biologie et les émissions acoustiques des espèces ;
- persévérer dans la recherche de la présence actuelle de *Scotophilus borbonicus* ;
- rechercher l'explication sur les variations saisonnières du nombre d'individus observés sur l'île de La Réunion pour *Taphozous mauritanus* ;
- initier la mise en place d'une stratégie de conservation des espèces, gîtes et habitats en collaboration avec différents partenaires concernés (Office National des Forêts, Direction Régionale de l'Environnement, Muséum d'Histoire Naturelle, etc.) ;
- constituer un fonds iconographique pour la conception des futurs outils de communication ;
- préparer la formation de personnes au plan local, capables de poursuivre les actions entreprises (notamment le suivi des populations de certains gîtes) ;
- diffuser largement l'information recueillie, par l'organisation de conférences destinées aux gestionnaires, aux élus et au grand public ;
- concevoir une plaquette d'information générale à l'attention des gestionnaires et du grand public.

Enfin, nous voudrions conclure sur une suggestion déjà évoquée par le passé, mais qui mériterait aujourd'hui une nouvelle attention, à savoir la réintroduction de *Pteropus niger*. Dans cette optique, et avant tout, il est évident que doit être réalisée une étude de faisabilité

visant à définir si les conditions de survie de cette espèce sont encore (ou à nouveau ?) réunies sur l'île.

6. Bibliographie consultée

- Bennett D. & Russ J., 2001 - *The Bats of Madagascar : a field guide with descriptions of echolocation calls*. Viper Press, Glossop Great Britain, 98pp.
- Bory de Saint-Vincent J.B., 1804 – *Voyage dans les quatre principales îles des mers australes d'Afrique fait par ordre du gouvernement pendant les années neuf et dix de la république (1801-1802)*. Buisson, Paris, T. I, II & III.
- Cheke A.S., 1975 – Tableau résumé des chauves-souris de La Réunion. *Info-Nature* n°12 : 37-38.
- Hutson A.M., Mickleburgh S.P. & Racey P.A., 2001 – *Microchiropteran Bats : global status survey and conservation action plan*. UICN/SSC Chiroptera Specialist Group. Gland, Switzerland. 258 pp.
- Mac Auliffe, 1902 – *Cilaos pittoresque et thermal*. Saint-Denis de la Réunion, 307 pp.
- Maillard L., 1863 – *Notes sur l'île de La Réunion*, 1^{er} vol. Dentu, Paris : 9-10.
- Moutou F., 1982 - Note sur les chiroptères de l'île de la Réunion (Océan Indien), *Mammalia*, 46 (1) : 35-51.
- Moutou F., 1986 – Les chauves-souris de La Réunion (Océan Indien). *Info-Nature* n°22 : 9-15.
- Peterson R.L., Eger J.L. & Mitchell L., 1995 – *Faune de Madagascar (Chiroptères)* vol.84. MNHN Paris, 204 pp.
- Probst J.M., 2002 – *Animaux de La Réunion (Guide d'identification des oiseaux, mammifères, reptiles et amphibiens)*. Azalées Editions, 167 pp.

Remerciements

Je ne saurais terminer ce rapport sans remercier l'ensemble des personnes qui ont contribué, d'une façon ou d'une autre, à la réalisation de ce travail et notamment :

François MOUTOU (Président de la S.F.E.P.M.),

Lucien TRON (Mission de création du Parc National des Hauts),

Sonia RIBES (Conservatrice du Muséum d'Histoire Naturelle de Saint-Denis),

Sarah CACERES (Chargé de mission sur les O.R.G.F.H.),

et l'ensemble du personnel de la D.I.R.EN. de La Réunion.

Je tiens à remercier également et tout particulièrement :

Fabienne BENEST (D.I.R.EN. RÉUNION, instigatrice de la mission),

Michel BARATAUD (spécialiste de l'univers acoustique des Chiroptères qui a contribué à l'analyse de divers enregistrements),

ainsi que Eric BUFFART, Jacques FAYAN, Robert MOZZI, Patrick PAYET et Patxi SOUHARCE (gardes de la B.N.O.I. qui se sont largement investis dans cette mission et ont grandement participé aux recherches de terrain).



Mormopterus acetabulosus

© Toutes les photos sont de l'auteur.

